MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)
- MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

DLP 14-8-57 190118

Ministère de l'Agriculture

Ecole Nationale d'Agriculture
de Montpellier

Montpellier, le I2 Août 1957.

NOTE n° I3

5ème année N° 40

EUDEMIS

Le vol de papillons d'eudémis de troisième génération est important à St-Georges-d'Orques (Hérault) ; il en est à peu près de même à Canet, Fontès et St-Geniès-le-Bas.

Le traitement qui s'y rapporte est à appliquer dès maintenant et à répéter une dizaine de jours après.

Sur le vignoble d'Aspiran, ces opérations pourraient être décalées de trois ou quatre jours.

L'emploi des produits arsenicaux est interdit après la véraison.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :

G.BERNON

- -

Imprimé à la Station d'Avert.Agricoles du Languedoc-Roussillon - I6, rue de la République, Montpellier. Le Gérant : TROUILLON. Autor.du 6/3/56.

P199